

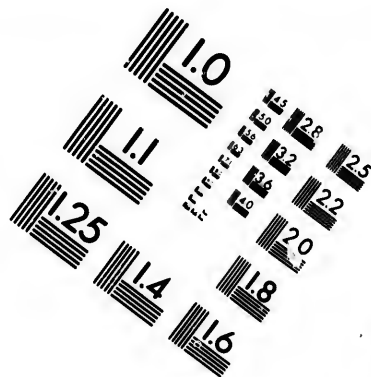
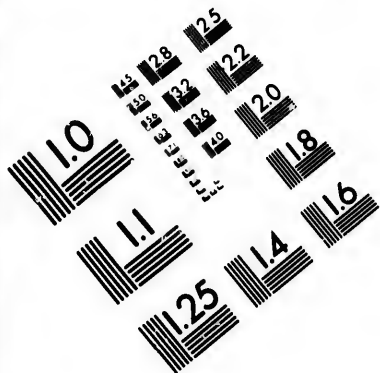
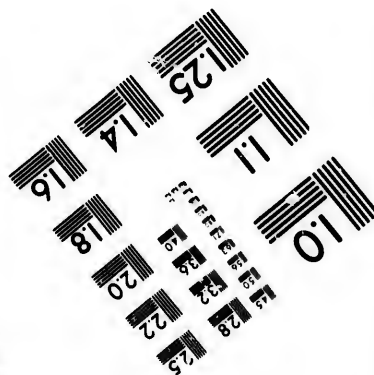
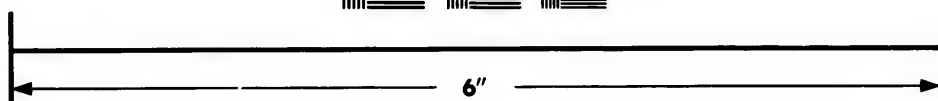
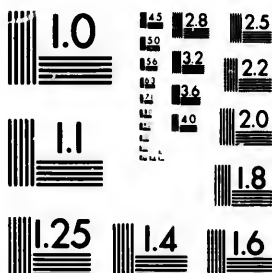


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☒	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

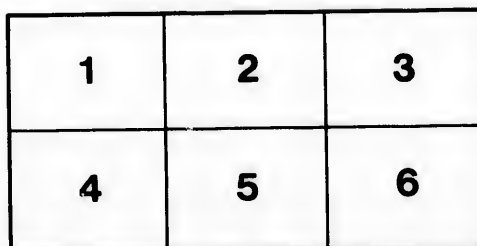
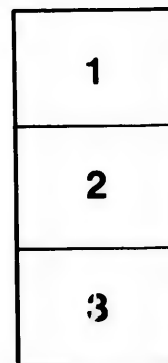
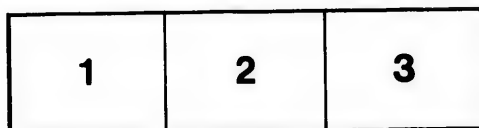
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\longrightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\longrightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
o

pelure,
n à



DEPART
DU
REV. F. X. LECLERC

POUR LA

Grande Chartreuse.

COLLEGE ANNULÉ ASSUMPTION



MONTREAL.
COMPAGNIE D'IMPRESSION ET DE PUBLICATION DE LOVELL.
1874.

BX4705

L483

D4

DEPART DU REV. F. X. LECLERC

POUR LA GRANDE CHARTREUSE.

Les élèves du Collège Masson et les amis personnels du Rév. F. X. Leclerc accueilleront sans doute avec plaisir ces quelques lignes destinées à être comme le mémorial de son séjour dans cette Institution.

Dictées à un de ses élèves par une amitié reconnaissante, elles auront peut être la bonne fortune de susciter dans plus d'un cœur des sentiments généreux, qui se traduiront en une ardente prière pour celui dont le départ a causé des regrets bien amers.

Inutile de dire que cette petite notice biographique ne renferme pas le portrait complet de cet homme de mérite. Qu'on veuille bien se contenter pour le moment, de n'y rencontrer *qu'une mention honorable* de son dévouement à la jeunesse et de sa fidélité aux amis qui ont joui de son commerce.

Né à Terrebonne le 9 Mai 1838, le jeune F. X. Leclerc se signala de bonne heure par d'heureuses dispositions à la piété et à l'étude. Riches de vertus, mais peu favorisés des biens de la fortune, ses pieux parents n'eurent pas peu à lutter contre les difficultés de leur position, pour procurer à leur fils le bienfait d'une éducation solide. Son amour de l'étude fit bientôt atteindre à ses facultés précoces un développement remarquable. Ses plus brillants condisciples le virent

prendre une place distinguée parmi eux, et il fut le plus digne émule de l'ex-solliciteur général l'hon. J. A. Chapleau.

Sa première année de philosophie terminée, il quitta le Collège Masson pour aller compléter ses études classiques au Séminaire de Nicolet, sous l'habile direction de Mgr. des Trois-Rivières et de feu Messire François Desaulniers. Sa piété qui s'était fortifiée pendant son cours, semblait le désigner à l'état ecclésiastique. Il en revêtit l'habit en 1857.

Depuis cette époque, les élèves du Collège Masson ont eu tous ses travaux, toutes ses sueurs, toutes ses larmes, et, après Dieu, toute son affection.

Ordonné prêtre à Terrebonne le 11 Octobre 1863, il remplit successivement, et quelquefois simultanément, les fonctions de professeur, de directeur des ecclésiastiques, de préfet d'études, de directeur des élèves et de vice-supérieur.

Son incessante activité sut faire face à des occupations aussi multipliées. Pour s'acquitter de ces divers emplois, il lui fallait souvent dérober au repos des heures que le jour lui refusait. Mais ce travail opiniâtre a été fécond en résultats. Sous sa direction, le Collège Masson a pris un nouvel essor. Les études et la discipline surtout lui doivent beaucoup.

Sachant que l'œuvre de l'éducation est avant tout une œuvre de *respect et d'autorité*, il a su donner pour base à l'empire de la règle, le sentiment de l'honneur et du respect que chaque élève se doit à lui-même.

C'est lui qui a inauguré dans l'Institution le système des Croix d'Honneur qui y a produit, depuis qu'il y est en vigueur, de si précieux résultats.

Sur sa demande, plusieurs notabilités du pays ont bien voulu donner ces Croix d'Honneur qui sont devenues, tant par leur destination que par les noms qu'elles rappellent, la double récompense du courage et de l'honneur. — Sous l'influence de ce puissant mobile, l'amour de l'ordre et du travail s'est enraciné dans la communauté.

Les élèves du Collège Masson se rappelleront toujours avec reconnaissance, que quand M. Leclerc les conviait à un sacrifice, à la régularité, au devoir, il n'oubliait jamais de faire appel à leurs plus nobles instincts. Sans doute qu'il dût se résigner parfois à être sévère, mais il sut toujours faire en sorte que la bonté fût la seconde moitié de la justice, selon sa devise : *Suaviter et fortiter*. Oui, si sa direction dut laisser voir quelquefois la sévère figure de la justice, l'estime et la confiance que son caractère bienveillant inspirait à tous, lui permettaient de gouverner *fermement* les jeunes gens, sans avoir besoin de les contrister par des procédés trop rigoureux.

Mais c'est surtout au sentiment religieux et chrétien qu'il demandait ses merveilleuses ressources, pour agir profondément sur les âmes, et faire l'éducation de la jeunesse. Il donnait aux fêtes religieuses une attention spéciale, et veillait soigneusement à ce qu'elles fussent célébrées avec toute la pompe possible.

A sa prière, des hommes non moins chers aux lettres et à la polémique canadiennes qu'à la maison qui les a formés, ont bien voulu enrichir la chapelle du Collège de dons remarquables. — Les belles parures et les riches ornements ne contribuent pas peu à relever la majesté du culte catholique.

Son rare talent oratoire savait profiter de la circonstance de ces solennités pour susciter de généreuses résolutions dont bénéficiaient toujours les études et la discipline. Il puisait le secret de son zèle pour la jeunesse dans un ardent amour des âmes de ces chers jeunes gens, dans une foi vive à la rédemption du Christ sur ces âmes, et à leur avenir éternel et temporel.

Il était inflexible quand il s'agissait de protéger l'innocence de ces jeunes âmes, qui avaient à ses yeux le charme invincible de la faiblesse et de leur première beauté. Il ne négligeait aucun moyen pour persuader la pratique de ces vertus sociales si nécessaires à la prospérité des affaires : la franchise, l'équité, l'exactitude dans les transactions de toutes sortes.

Tout en visant à s'emparer avant tout du cœur de l'enfant, il ne négligeait pas, tant s'en faut, les formes extérieures, l'éducation civile. C'est surtout à ses soins que les élèves du Collège Masson sont redevables de l'élégance et de l'aisance de manières qui distinguent un bon nombre d'entre eux.

Le cadre que je me suis tracé me forçant d'abrégé, qu'il suffise de tout résumer en disant : l'amour est

l'aumône de soi ; M. Leclerc a aimé la jeunesse, et il lui a fait l'aumône des vingt plus belles années de sa vie.—C'est ainsi qu'il est devenu un des glorieux anneaux de cette chaîne de dévouements traditionnels, commencée par le regretté fondateur du Collège, le Rév. A. Théberge, qui l'avait instruit, et lui avait communiqué son esprit d'abnégation et de zèle pour l'éducation de la jeunesse.

Je ne dirai rien de sa rare prudence qui lui mérita un des plus précieux témoignages qu'il ait obtenus. Le vénérable Supérieur du Collège Masson, le Rév. Jos. Graton, crut que les qualités de M. Leclerc justifiaient pleinement le choix qu'il en avait fait pour le remplacer à la tête de la maison, lors de son voyage à Rome en 1869.

Je passe sous silence cette modestie qui le distinguait, et qui le retenant dans un travail obscur, lui faisait sacrifier le légitime plaisir de figurer dans des réunions où l'appelaient tous les vœux.

Je ne ferai que mentionner sa fidélité aux devoirs de l'amitié. — Il entretenait une haute estime pour une personne qu'on est toujours sûr de rencontrer partout où il y a du bien à faire. Il avait surtout une affection vraiment filiale pour le saint évêque de Montréal, auquel son cœur l'unissait plus intimement que n'eussent pu le faire les liens de la parenté.

Tous ceux qui ont eu des rapports avec lui ne pourront oublier la délicatesse de ses procédés, la sagesse de ses conseils et la générosité de son appui.

Il avait le culte des souvenirs : on pourra en juger par sa réponse à l'adresse qui lui a été présentée la veille de son départ.

En retour, il a reçu de plus d'un ami ecclésiastique ou laïque, des témoignages non équivoques de bienveillance et de sympathie. Il était en possession de l'affection de tous ceux qui le connaissaient, lorsque, pour obéir aux voies de la Providence, il leur a fallu renoncer à son commerce, mais non à son souvenir.

Suivez l'étoile, partez, prêtre généreux ; mais pour nous qui ne pouvons vous suivre, nous saurons retrouver toutes vos émotions dans ces lieux qui ont été si longtemps témoins de vos joies comme de vos douleurs et de vos larmes. Il nous semblera toujours reconnaître comme les fragments de votre âme à tous les angles et dans toutes les pièces de la maison, car l'âme ne laisse-t-elle pas comme quelque chose d'elle-même dans les endroits où elle a séjourné longtemps ? La pensée reconnaissante de tous ceux à qui vous avez fait du bien, accompagnera le deuil de votre âme, à votre départ, jusqu'au delà du seuil béni où vous devez ensevelir la dernière partie de votre vie.

En vous dévouant d'abord au service de vos frères, vous avez cru répondre aux desseins de Dieu sur vous, et vous avez toute raison de croire maintenant, que vous n'en serez pas moins utile à vos frères en vous dévouant exclusivement au service de Dieu dans l'ordre austère de saint Bruno. *Dans les balances où sont pesées les iniquités de la terre, qui nous dira le contre-*

poids de la prière du juste, et tout ce qu'emporte de crimes un seul cri de son cœur, une seule larme de ses yeux ?

Adresse présentée au Rév. F. X. Leclerc, par M. P. J. Préfontaine, la veille de son départ de Terrebonne, le 4 Novembre 1874.

AU REVEREND M. F. X. LECLERC.

REVEREND MONSIEUR,

Au retour des vacances, lorsque nous pressions la main de nos bons Directeurs, nous ne pouvions nous défendre d'un sentiment de tristesse, ne rencontrant pas, comme d'habitude, une personne qui nous était chère à plus d'un titre ; et lorsque, quelques jours après, vous apparaissiez au milieu de nous, la joie qui se manifesta dans toute la communauté dut vous dire l'affection et l'amitié que nous vous portions, et la douleur que votre absence laisserait dans nos âmes. Toutefois jusqu'à ce moment, si nous avions entendu parler de votre départ, notre douleur était tempérée par une lueur d'espérance, car notre imagination d'écoliers se plaisait à vous créer mille obstacles, qu'elle croyait insurmontables, et qui l'auraient été en effet pour un cœur moins généreux que le vôtre. Non, non, nous disions-nous, M. Leclerc ne laissera pas cette maison qui renferme tant de souvenirs si chers à son cœur ; cette maison bénie qu'il habite depuis son enfance ; qu'il a édifiée par ses vertus ; où

il a été sans le savoir l'admiration et le modèle de ses condisciples, et dont il a été l'un des membres les plus dévoués dans ses diverses fonctions de Directeur, de Préfet des études et de Vice-Supérieur. Peut-il dire adieu à cette modeste église de Terrebonne, dans le sanctuaire de laquelle il s'est un jour prosterné pour se relever prêtre du Seigneur ; à cette paroisse qui l'a vu consacrer la moitié de sa vie à la prospérité du Collège Masson, son plus bel ornement ?

Veillez donc nous pardonner, Révérend Monsieur, de nous être bercés dans la douce illusion que tant de liens qui nous attachaient à vous ne seraient jamais brisés. Toutefois nous comprenons qu'il est de ces âmes que Dieu veut à lui d'une manière toute spéciale, à qui il demande le sacrifice de tout ce qu'elles ont de plus cher au monde, amis, parents, patrie. Et puisqu'il nous faut vous saluer pour une dernière fois, permettez-nous de vous dire : merci pour tout ce que vous avez fait pour la maison que nous aimons, merci pour les tendres soins que vous avez donnés aux enfants du Collège Masson ; merci et reconnaissance pour les durs travaux que vous vous êtes imposés pour nous, pour ces longues veilles que vous nous avez consacrées, mais que nous n'avons peut-être pas su apprécier.

Nous ne voulons pas vous demander pardon pour les torts que nous avons à nous reprocher envers vous ; nous savons que votre bon cœur les a oubliés depuis longtemps, mais nous vous prions de croire

que partout et toujours nous aimerons à nous rappeler votre souvenir, les préceptes que vous nous avez donnés et les vertus que vous nous avez enseignées, et que vous allez pratiquer encore plus parfaitement dans la solitude du cloître.

Révérénd Monsieur, nous aimerions à vous retarder encore, mais nous avons entendu sonner l'heure du départ, votre sacrifice est accepté, que le Ciel vous en bénisse ; déjà le vaisseau qui doit vous conduire par delà les mers s'apprête à partir ; puissent ses voiles, gonflées par un vent favorable, vous conduire à bon port, tout en nous laissant la certitude que dans le sanctuaire béni de la Grande Chartreuse comme au sein du Collège Masson, vous penserez à vos enfants et vous prierez pour eux. Et maintenant il nous faut arracher de nos cœurs notre dernier mot : adieu, oh oui, au revoir dans le sein de Dieu, c'est là que nous nous retrouverons tous, nous en avons la douce et ferme confiance.

Les Elèves du Collège Masson.

4 Novembre 1874.

Voici ce qu'il nous a été possible de recueillir de la réponse à cette adresse :

MESSIEURS ET CHERS AMIS,

Sur le point de me séparer de vous et de vous adresser un solennel et dernier adieu, je sens le besoin de vous dire que ce n'est pas sans un véritable déchire-

ment de cœur que je laisse le Collège Masson et tous ceux qui l'habitent. Cette maison m'est chère à bien des titres, et les liens qui m'unissent à elle se sont fortifiés, se sont resserrés avec les années que j'ai passées dans son enceinte bénie.

J'ai vu le berceau de cette Institution ; cet arbre vigoureux aujourd'hui n'était alors que l'humble grain de senevé ; j'ai grandi avec elle, je m'étais habitué à regarder mon existence comme identifiée à la sienne. Ses espérances étaient mes espérances, ses joies étaient mes joies. J'ai vu, j'ai compté un à un les obstacles de tout genre qui se sont dressés sur la voie qu'elle a suivie depuis sa fondation. J'ai vu les hommes qui ont fait cette maison, lutter pour ainsi dire corps à corps avec les difficultés sans nombre qui sous divers aspects ont signalé la naissance et le progrès de cet établissement.

Et la vue et le spectacle de cette lutte de tous les jours, de tous les instants, lutte à laquelle j'ai dû être mêlé dans une certaine mesure depuis quelques années, m'a rendu le collège Masson bien cher, car je sais ce qu'il a coûté de vie, de larmes et de sueurs à ceux qui ont travaillé à son développement, à sa consolidation.

Pas une des pierres de cet édifice qui ne me rappelle un souvenir. Chaque pièce, chaque appartement a pour moi sa légende, son histoire. L'air que l'on respire ici me semble être saturé d'un je ne sais quoi que je suis tenté d'appeler l'élément de ma vie.

Pour moi c'est l'air du foyer domestique, c'est presque l'air concentré de la patrie entière.

Oui, bien chers amis, en me disposant à entrer dans une nouvelle phase de ma vie, je sens que je laisse au Collège Masson une partie de moi-même et comme un lambeau de mon existence. Il y a quelque chose en moi qui semble adhérer avec force à cette maison, et la séparation ne peut s'opérer sans qu'il se produise une véritable lacération.

Pour en venir à la détermination de laisser définitivement mon pays, ma famille et surtout le Collège Masson, il a fallu, je vous l'avoue, que la voix de Dieu, cette voix puissante qui selon nos Livres Saints, brise et renverse les cèdres, se fît entendre énergiquement au fond de mon cœur ; et ce n'est que sous l'impulsion irrésistible de cette force supérieure, que j'ai pu faire un effort suprême sur moi-même pour correspondre à l'appel d'en haut, et faire franchement le sacrifice de tout ce qui m'est cher.

Je n'ai jamais compris comme aujourd'hui combien il en coûte à la nature de briser à jamais les liens qui nous unissent au sol natal, à la famille et aux amis.

En laissant le Collège j'ai à dire adieu à notre excellent Supérieur ; j'ai à dire adieu à des confrères aimés avec lesquels j'ai vécu si longtemps en intimité, avec lesquels j'ai partagé les labeurs, les fatigues de l'administration de cette maison, avec lesquels j'ai mis en commun les déboires comme les joies de la vie de collège.—J'ai à me séparer de MM. les Professeurs

avec lesquels j'ai été en rapport les années dernières, hommes de dévouement, hommes de travail, que j'ai appris non seulement à estimer, mais encore à affectionner cordialement. J'ai à me séparer de vous tous mes chers amis, et ce n'est pas là, veuillez le croire, la moindre peine que j'éprouve en ce moment. Car inutile de vous dire combien j'étais attaché aux élèves du Collège Masson : les dix-sept années que j'ai passées ici voué à l'enseignement ou à la direction, disent assez haut que je me plaisais singulièrement au milieu de la jeunesse, et que la vie de collège avait pour moi un attrait tout particulier.

En laissant le Collège Masson j'ai à coller mes lèvres pour une dernière fois aux parois du vase béni qui renferme la précieuse relique du cœur d'un père, car je dois le rappeler ici dans ce moment si solennel pour moi, s'il m'a été donné de prendre rang parmi les élus du sanctuaire, si je suis devenu prêtre, je le dois en grande partie au vénéré Fondateur de cette maison, le regretté Messire A. Théberge. Aussi la mémoire de ce prêtre ne s'éteindra en moi ici-bas qu'avec les derniers battements de mon cœur.

En laissant le Collège Masson j'ai à verser une dernière larme sur la tombe qui renferme les restes d'un ami qui me fut bien cher, feu Messire Isaac Théberge. Il fut mon compagnon de collège, et je trouvai toujours en lui un cœur aimant, un cœur sincèrement dévoué.

Adieu Supérieur et Confrères bien-aimés, adieu

Professeurs et Elèves qui occupent une si large place dans mon cœur. Encore quelques heures, et j'aurai foulé pour une dernière fois le sol d'Amérique, j'aurai franchi l'océan redoutable, je serai sur une terre étrangère. Oh ! croyez qu'alors le souvenir de vous tous me sera plus cher que jamais !

Avant de m'enfermer dans le cloître avec les fervents disciples du grand saint Bruno, j'espère avoir le bonheur de me rendre à la Ville-Eternelle, et de m'agenouiller au pieds du saint Père pour le prier de bénir mon projet. Oh ! soyez en sûrs, chers amis, s'il m'est donné de contempler les traits de l'auguste Pie IX, s'il m'est donné de l'entretenir quelques courts instants, je ne manquerai pas de solliciter pour le Collège Masson une bénédiction spéciale. Et lorsque là-bas, loin du monde, confiné entre les murs de mon étroite cellule, je serai seul avec Dieu seul, lorsque j'aurai définitivement embrassé la vie de contemplation et de prière du Chartreux, comptez que je prierai pour la prospérité, pour l'affermissement de cette maison, et pour chacun de vous en particulier.

Avant de vous serrer la main pour une dernière fois avant de vous donner rendez-vous au Ciel, je réclamerai une faveur de votre part, et c'est la seule reconnaissance que je demande en retour de ce que j'ai pu faire pour vous dans le passé : veuillez prier pour moi, veuillez demander à Marie, qui, comme j'ai lieu de le croire, m'a inspiré cette vocation à l'état religieux, qu'Elle m'obtienne de Dieu la force phy-

sique et morale qui m'est nécessaire pour persévérer dans le genre de vie que je vais essayer. Car quelque bien prise que soit ma résolution, je comprends qu'il peut arriver que ma santé ne puisse se faire aux austerités que l'on pratique chez les Chartreux, que la faiblesse de mes yeux ne puisse supporter les longues veilles prescrites par les règles. Il me faut donc compter avant tout sur la grâce divine pour le succès de mon entreprise. Voilà pourquoi je réclame tout particulièrement le secours de vos ferventes prières.

Encore une fois adieu Messieurs et chers amis, et croyez que si le Ciel bénit mon dessein, vous aurez là-bas, dans les âpres solitudes de la Chartreuse, un de vos anciens directeurs, qui sous l'habit de saint Bruno, se fera un devoir de traiter de vos plus chers intérêts avec Dieu et avec ses Anges. Adieu, chers amis, adieu.

Le *Nouveau Monde* du 6 Novembre annonçait en ces termes le départ du Rév. F. X. Leclerc :

"Le Rév. F. X. Leclerc, ci-devant Vice-Supérieur du Collège Masson, s'embarque pour l'Europe, demain, le 7 Novembre.

"Ce digne prêtre doit entrer dans l'ordre austère des Chartreux. Il était voué depuis dix-sept ans à l'œuvre pénible de l'éducation de la jeunesse.

"Le premier à la peine et le dernier au repos, M. Leclerc prive le Collège Masson de son plus ro-

persévérer
 ar quelque
 rends qu'il
 re aux aus-
 eux, que la
 es longues
 faut donc
 r le succès
 lame tout
 s prières.
 amis, et
 ous aurez
 reux, un
 de saint
 lus chers
 eu, chers

it en ces
 rieur du
 demain,
 austère
 t ans à
 repos,
 lus ro-

buste ouvrier. C'est principalement à son dévouement que cette institution est redevable de l'état de prospérité dont elle jouit, et de l'immense popularité qu'elle s'est acquise.—Il voyait dans l'éducation commerciale dont notre jeunesse a besoin, une cause nationale ayant droit sur sa vie. N'eût été cet appel d'en haut qui l'invite à poursuivre plus loin dans la voie du sacrifice, il n'eût sans doute pas abandonné la direction de cette chère jeunesse dont il était adoré.

“ D'un caractère affable, doux, patient, conciliant, il concédait tout ce qui ne lésait point la vérité et l'honneur. Hors de là, où rien ne le pouvait ébranler, il se prêtait à toute tyrannie des goûts et de l'humeur.

“ On était toujours bien avec lui. On le sentait affectueux sans qu'il parlât.

“ Sa noble figure avait un rayonnement de bonnes pensées. Rien de frivole n'habitait en lui ni ne traversait cet esprit d'où ne tombaient que des paroles mûres et ce cœur d'où n'émergeaient que de généreuses affections.

“ Il emporte avec lui les regrets et l'estime de tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

“ Sa rare modestie, qui n'ambitionnait que l'austère joie du devoir accompli, lui aura mérité de terminer sa carrière dans l'humble paix de la solitude.”

